

# Revue de presse #23



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.  
Auteur: Damon / Voix d'Exils.

**Sous la loupe : jeunes de France et d'Afrique mobilisés contre le Covid-19 / En Tunisie, l'égalité est un vœu pieux / Le Canada régularise 1000 migrants « anges gardiens »**

**Des jeunes se mobilisent contre le Covid-19 à travers le monde**

Jeuneafrique.com, le 12.08.2020

Des jeunes bénévoles de ONE, l'ONG dirigée par l'ancienne ministre française Najat Vallaud-Belkacem, luttent contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables, particulièrement en Afrique.

Originaires du Sénégal, de Gambie, de Tunisie et de France, ils se sont également mobilisés pour contribuer à la lutte contre la pandémie de Covid-19. Au Sénégal, par exemple, ils ont réalisé des campagnes de sensibilisation sur les gestes à adopter et ont aussi distribué des masques, du gel antiseptique ainsi que de l'eau de javel gratuitement dans les quartiers et les lieux publics.

En France et en Tunisie, la mobilisation des jeunes s'est traduite par de multiples actions : des étudiants ont réfléchi à des innovations techniques dans le secteur médico-social, d'autres ont fait des dons aux organisations caritatives, d'autres encore ont fait les courses pour les aînés.

Des Sénégalais, aux études en Chine, ont été parmi les premiers à alerter sur la gravité de la maladie. Leur plaidoyer pour la fermeture des frontières sénégalaises ont été diffusés sur internet, avant même que cela ne devienne un débat national. Dans un pays où l'âge médian de la population est de 18 ans, cette mobilisation a démontré, selon eux, le pouvoir catalyseur des réseaux sociaux et de l'engagement en ligne. « Notre génération dispose d'un outil puissant pour influencer les décisions, et nous l'avons bien compris », soulignent-ils.

Alors que la deuxième vague de coronavirus se profile, les militants de ONE demandent aux États de soutenir les jeunes dans leurs engagements et de les inclure dans leurs prises de décisions, en particulier en période de crise.

**L'égalité des sexes a du plomb dans**

# **L'aile en Tunisie**

Jeuneafrique.com, le 13.08.2020

Tous les 13 août depuis 1956, jour de l'indépendance tunisienne, le temps se fige dans le pays. Parmi les premières décisions prises par Habib Bourguiba, président de la Tunisie libérée, la promulgation du Code du statut personnel (CSP) est encore dans tous les esprits. Il s'agissait d'une première dans le monde arabe, qui faisait accéder les Tunisiennes à des droits et devoirs plus étendus.

Mais, dans les faits, les féministes observent que les textes de lois ne suffisent pas à changer les mentalités. Elles regrettent que l'égalité légalement accordés aux Tunisiennes soit un vœu pieux que personne ne songe à faire appliquer. Malgré une émancipation de façade, beaucoup de femmes préfèrent rester sous la tutelle d'un chef de famille et sont nombreuses à continuer d'élever leurs fils comme des enfants rois.

64 ans après la libération de la Tunisie, les mêmes tiraillements empêchent l'évolution des femmes dans une société qui veut une chose et son contraire : la modernité, la liberté et l'émancipation mais aussi le respect et l'application du conservatisme le plus rétrograde.

# **Un millier d'« anges gardiens » régularisés au Canada**

voaafrique.com, le 14.08.2020

En mai dernier, le Premier ministre canadien Justin Trudeau avait salué le « travail héroïque » des demandeurs d'asile actifs en pleine pandémie dans les milieux de la santé. Il avait promis de réfléchir à un programme de régularisation. Le chef du gouvernement québécois François Legault, les avait même qualifiés d'« anges gardiens ». Finalement, c'est le

ministre de l'immigration qui vient d'annoncer la régularisation prochaine des migrants concernés pour les remercier d'avoir aidé à soigner des malades du Coronavirus.

Cette mesure concernera seulement les infirmiers et les aides-soignants ayant travaillé dans des établissements de santé, des maisons de retraite ou à domicile. Ils pourront demander la résidence permanente pour eux-mêmes et leur famille à condition d'avoir déposé leur demande avant mars 2020, et cela même si leur demande d'asile a été rejetée.

A l'échelle du Canada, cette mesure de régularisation devrait concerner un millier de personnes au maximum.

**Oumalkaire / Voix d'Exils**